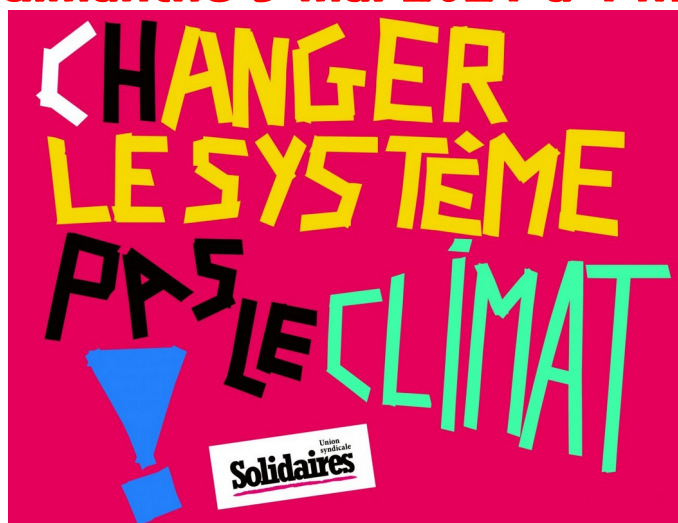


jeudi 29 avril 2021

## Loi Climat

### La Marche d'après à Angers

**dimanche 9 mai 2021 à 14h30**



Des dizaines d'organisations du Maine-et-Loire appellent à une marche pour le Climat à Angers le 9 mai 2021 à 14H30. Le cortège partira de la Place Leclerc pour rejoindre la place du Ralliement. Nos organisations dans le Maine-et-Loire soutiennent l'appel national et appellent à marcher le dimanche 9 mai. La Loi Climat, dernier texte environnemental du quinquennat d'Emmanuel Macron, est en l'état un échec climatique et social. Le

gouvernement et la majorité ont affaibli le projet de loi et empêché que les mesures de la Convention Citoyenne pour le Climat soient reprises par les député·es. Le 9 mai 2021, juste après le vote de la loi à l'Assemblée Nationale, nous marchons pour dénoncer le manque d'ambition du gouvernement qui refuse de faire face à l'urgence écologique, et pour nous unir face aux défis qui nous attendent. Pendant qu'ils avancent à reculons, nous marcherons à Angers !

Retrouvez le texte d'appel unitaire sur le site de Solidaires 49 : [https://solidaires49.org/IMG/pdf/CP\\_Marche\\_climat\\_9mai2021\\_Angers.pdf](https://solidaires49.org/IMG/pdf/CP_Marche_climat_9mai2021_Angers.pdf)

Les organisations qui appellent dans le Maine-et-Loire à cette marche : ATTAC 49, Cité Jaune Angers, Collectif Front Social Angers, Demain en main, France Nature Environnement Pays de la Loire, FSU 49, Greenpeace Angers, Justice Climatique Angers, La Sauvegarde de l'Anjou, Le Cercle 49, Ligue des Droits de l'Homme Angers, MRJC 49, Place au vélo Angers, Mouvement de la paix Angers, Plus jamais ça 49, Sortir du Nucléaire 49, Union Départementale CGT 49, Union Nationale Lycéenne 49, Union Syndicale Solidaires 49, Youth For Climate Angers

1er mai :

## Succès des mobilisations, soutien à la CGT !



La journée internationale des luttes des travailleuses et des travailleurs a été un succès en France. Malgré la situation sanitaire des dizaines de milliers de manifestant.es ont exprimé leur attentes de l'urgence d'un monde plus juste.

L'Union syndicale Solidaires condamne les interventions policières contre les cortèges syndicaux qui ont dû subir, comme à Paris, lacrymogènes et bousculades et qui relèvent d'un maintien de l'ordre qui consiste à faire monter les tensions, à générer des violences. Face à sa gestion catastrophique de la situation économique et sociale, le gouvernement a peur des

mobilisations sociales qui viennent et fait tout pour les empêcher, y compris par l'intimidation et la violence.

L'Union syndicale Solidaires apporte tout son soutien à la CGT et aux camarades qui ont été violemment pris à partie à Paris. Il est inacceptable que des militant.es d'une organisation syndicale de notre camp social, essentielle dans la construction des luttes, soient attaqué.es de la sorte.

La dynamique de mobilisation autour du premier mai montre que les colères commencent à se déconfiner. L'Union syndicale Solidaires va continuer d'appuyer les luttes locales et sectorielles qui se multiplient dans la période.

**Nous continuerons de porter des mesures d'urgences de sorties des crises, notamment :**

- l'abrogation de la réforme assurance chômage
- le renforcement massif des services publics, dont la santé et l'éducation
- des brevets publics sur les vaccins et socialisation de l'industrie pharmaceutique
- l'Interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits
- des conditions sociales et écologiques des aides publiques aux entreprises
- le SMIC à 1700 € Net, +400 € par mois pour toutes et tous dont les retraites et les minimas sociaux
- pour les 18-25 ans : l'accès à tous les minimas sociaux
- contre le chômage : le partage du travail avec 32 h hebdomadaires de

référence sans perte de salaire ni flexibilité

## Annonces sur les examens

### Le ministre est toujours loin du compte

**Menteur, manipulateur, autoritaire :**

**Blanquer  
démission !**

**SUD**  
éducation



Après avoir reçu les syndicats ce mercredi 5 mai, Jean-Michel Blanquer a, comme à son habitude, réservé ses annonces aux médias. Le ministre annonce maintenir toutes les épreuves du baccalauréat. Quelques aménagements à la marge sont annoncés, notamment le remplacement de la note de l'épreuve de philosophie par la moyenne du contrôle continu si la note

d'examen lui est inférieure. Il faudrait peut-être aussi prévoir un bonus de 5 points si le candidat·e est contaminé·e durant l'épreuve sur table ? L'épreuve anticipée de français n'est modifiée également qu'à la marge avec une augmentation du nombre de sujets. Pourtant, cette modification peut s'avérer contre-productive et faire perdre un temps précieux en analyse des sujets sans réellement répondre à la situation. Le ministre a annoncé contre tout bon sens le maintien de l'épreuve du grand oral : SUD éducation 49 n'a eu de cesse de dénoncer le caractère socialement discriminant de cette épreuve et demander sa suppression. En cette année où les élèves auront encore moins eu le temps de la préparer, le petit aménagement proposé d'annoncer les sujets n'ayant pas été traités en cours ne saurait être suffisant. En lycée professionnel, pas d'aménagement spécifique, et bien oui, ces élèves n'ont pas d'enseignement de la philosophie. Le ministère persiste à maintenir l'épreuve de chef d'œuvre de CAP. Les lycéen·nes réclament l'annulation de cette épreuve et les pétitions à ce sujet comptent de nombreux signataires. SUD éducation 49 continue à réclamer la suppression de cette épreuve pour cette année et pour celles à venir. SUD éducation revendique pourtant depuis 12 mois l'aménagement et l'adaptation des programmes à la crise sanitaire. Le ministre Blanquer est resté sourd à cette revendication de bon sens. Il porte la responsabilité de la désorganisation actuelle et de l'angoisse des lycéen·nes à l'approche des épreuves.

Face à l'entêtement du ministre, la question de l'annulation ne doit pas être tabou. SUD éducation 49 appelle les personnels à se réunir en assemblées générales et à définir leurs revendications et modalités de soutien aux lycéen·nes.

### **SUD éducation 49 continue de revendiquer :**

- l'annulation de toutes les épreuves terminales, avec l'obtention directe des examens pour tous et toutes les candidat·es au DNB, Bac pro, BAC général et technologie ainsi que pour les BTS.

- l'abrogation des réformes Blanquer du lycée et du baccalauréat.
- la démission du ministre Blanquer, ministre de l'inégalité nationale

## Essentiel

### Palmipède et belle écriture

Alors que l'éducation nationale n'a toujours pas fourni de nouveaux masques à ses agent·es, que les autotests vantés dans les médias sont arrivés une semaine au moins après la rentrée des classes, que le ministère de l'Éducation nationale est incapable de garantir des conditions d'enseignement correctes durant cette crise épidémique, que les inégalités scolaires s'accroissent en raison du manque criant de personnels, que Parcoursup est toujours plus une machine de tri social, le ministre a décidé de s'attaquer aux priorités en publiant deux circulaires essentielles. La première concerne la taille des palmes académiques qui étaient trop petites selon Jean-Michel, à présent, les heureux·euses récipiendaires bénéficieront de palmes 5 mm plus grandes. En



revanche, toujours pas d'augmentation de salaires. La seconde publication concerne l'interdiction d'utiliser l'écriture inclusive aux personnels qui s'efforcent dans leurs choix pédagogiques de rendre visibles les femmes, suivant en cela une pratique défendue depuis de nombreuses années par les féministes et des institutions comme le Haut Conseil à l'Égalité entre les hommes et les femmes. Le ministre pousse le cynisme jusqu'à prendre pour prétexte les élèves atteint·e·s de handicap, alors même que les AESH, profession féminisée à 80 %, subissent des temps partiels imposés, le refus du ministère de verser les mêmes indemnités qu'aux autres personnels, et ne peuvent obtenir de titularisation.

**L'obsession de Jean-Michel Blanquer pour l'affichage de son idéologie réactionnaire va de pair avec son bilan désastreux en ce qui concerne la gestion de la crise sanitaire.**

**SUD éducation exige du ministre qu'il cesse d'essayer d'imposer son passéisme à la communauté éducative. SUD appelle les personnels à ne tenir aucun compte de ces instructions d'un autre temps, et à exercer comme ils le souhaitent en fonction des situations professionnelles le plein usage de leur liberté pédagogique.**



Pour nous contacter  
 par mail [contact@sudeducation49.org](mailto:contact@sudeducation49.org)  
 par téléphone 02-41-43-19-07 (le jeudi)

Pour (ré)adhérer, c'est par là :  
<https://sudeducation49.org/spip.php?article8>